

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°568 – 24 janvier 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

## Régional

**UEMOA : plus de 12 Mds EUR levés sur le marché des titres publics par adjudication**

Les Etats membres de l'UEMOA [ont levé](#) 8 127,4 Mds FCFA (12,4 Md EUR) sur le marché des titres publics par adjudication en 2024, soit une hausse de 13% des montants de financements (bruts) comparativement à 2023. Cette annonce a été faite lors de la [7<sup>ème</sup> édition](#) des Rencontres du Marché des Titres Publics (REMTP) tenue les 21 et 22 janvier 2025. L'année 2024 a également été marqué par "des besoins de financement croissants des émetteurs et à des tensions de liquidité sur le marché qui se sont traduits par une baisse des taux de couverture des émissions, une baisse de la durée de vie moyenne de la dette émise par nos Etats et des taux de sortie continuellement en hausse", a déclaré la Directrice de UMOA-Titres. En 2025, les émissions des Etats membres sur le marché des titres publics par adjudication sont prévus de nouveau en hausse pour un montant total d'environ 9 212 Mds FCFA (14 Mds EUR).

### Vista Group ouvre une filiale en France

Le Vista Group, banque burkinabè détenue par Liliium Group LLC, [a reçu](#) l'approbation de l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) français pour établir Vista Bank France, dont le début des activités est prévu au second semestre 2025. Cette initiative marque la première implantation de Vista Bank en dehors de l'Afrique, après une série d'acquisitions de filiales de BNP Paribas et de Société Générale dans plusieurs pays africains.

### Le chiffre à retenir

# 8,4 Mds USD

Le montant du nouveau plan de développement du Libéria "le Programme ARREST 2025-2029"

Selon le président de Vista Group, cette expansion stratégique vise à soutenir la croissance des banques Vista en Afrique en offrant des services tels que la correspondance bancaire, la banque d'entreprise, le financement du commerce international, l'affacturage, le change, la gestion de trésorerie et le conseil.

## Bénin

### Homologation des conditions de commercialisation de l'anacarde

En Conseil des ministres du 22 janvier 2025, le gouvernement béninois a [adopté](#) les nouvelles conditions de commercialisation nationale de l'anacarde pour la nouvelle campagne agricole qui se déroulera du 30 janvier au 31 mai 2025. Pour cette nouvelle campagne, les producteurs devraient produire 225 000 tonnes de noix de cajou (contre 201 000 tonnes lors de la campagne précédente). Les acteurs de la filière se sont accordés sur un prix de vente de 375 FCFA/kg (0,6 EUR), dont 5 FCFA destinés au financement de la filière. Pour rappel, le Bénin est le troisième producteur d'anacarde d'Afrique et est le deuxième produit agricole le plus exporté par le pays, après le coton.



## Burkina Faso

### Inflation à 4,9 % en g.a en décembre 2024

Selon l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), le taux d'inflation s'est [établi](#) à 4,9 % en glissement annuel (g.a.) en décembre 2024, après 3,6 % le mois précédent. Ce niveau d'inflation est porté essentiellement par les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+8,9 % en g.a) et, dans une moindre mesure, des boissons alcoolisées et tabac (+2,4 % en g.a). En effet, les prix au niveau des autres catégories ont été stables ou quasi-stables (hausse inférieure à 1 % pour certains) ou encore en baisses. On peut citer entre autres : la catégorie "logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-2 % en g.a), les transports (+0% en g.a), ainsi que les restaurants et hôtels (+0,6 %). Pour l'ensemble de l'année 2024, le taux d'inflation moyen annuel est estimé à 4,2.

## Cap-Vert

### Des investissements nécessaires face au changement climatique selon la Banque mondiale

Publié le 15 janvier 2025, le [rapport](#) de la Banque mondiale (BM) sur le climat et le développement au Cap-Vert met en avant les défis et les opportunités liés au changement climatique. L'économie de l'archipel dépend fortement du tourisme et des importations. Par ailleurs, sa géographie la rend vulnérable au risque climatique. Selon les modèles de la BM, en l'absence d'investissements pour l'adaptation au changement climatique, le PIB du pays en 2050 serait inférieur de 3,1 à 3,6 points de pourcentage de son niveau actuel. A l'inverse, une action ambitieuse se traduisant par des investissements estimés au total à 2,593 Mds USD, permettrait de surcompenser les effets négatifs du changement climatique en

permettant un gain de croissance de 1,8 point en 2050. Une quote-part importante de ces investissements seraient destinés au secteur des énergies, des transports et du tourisme.

## Côte d'Ivoire

### L'ANRMP devient L'ACORP et se voit confier de nouvelles attributions

A l'occasion du Conseil des ministres du 15 janvier 2025, la dénomination de de l'Autorité nationale de régulation des marchés publics (ANRMP) a été [modifiée](#) par ordonnance et devient l'Autorité nationale de régulation de la commande public (ARCOP). Cette nouvelle dénomination s'accompagne de l'élargissement des compétences de l'autorité, qui voit ses compétences matérielles renforcées à la fois sur les marchés publics, mais aussi sur les conventions de délégation de service public ou les contrats de partenariats public-privé. L'ARCOP se voit en outre confier de nouveaux pouvoirs quasi-juridictionnels lui permettant de sanctionner administrativement les infractions à la réglementation des marchés publics (passation et exécution) afin de veiller à l'application d'une bonne gouvernance et de réprimer les irrégularités éventuelles. Cet élargissement des compétences vise à renforcer la lutte contre la fraude et la corruption, et à garantir une gestion plus transparente et efficace de la commande publique, en alignement avec la stratégie de l'UEMOA.

### 150 M EUR de financements combinés annoncés par la BEI

Le 16 janvier 2025, la République de Côte d'Ivoire et l'Union européenne [ont annoncé](#) la signature de deux accords de financement d'un montant total de 150 M EUR dans le cadre la stratégie européenne *Global Gateway*. Le premier concerne un [prêt](#) de 50 M EUR accordé par la Banque européenne d'investissement (BEI) visant à augmenter la participation de la Côte d'Ivoire au capital de l'Assurance pour le



développement du commerce et de l'investissement en Afrique (ATIDI). Cette prise de participation doit permettre de débloquer jusqu'à 550 M EUR sous la forme de solutions d'assurance et de garanties. Un [prêt](#) supplémentaire de 100 M EUR complété par une assistance technique a également été accordé par la BEI à la Banque nationale d'investissement (BNI) et vise à promouvoir le cacao durable et l'emploi des jeunes. 90 % de ces fonds sont destinés à des entreprises du secteur cacaoyer et plus de 50 % à des entreprises dirigées par des jeunes ou employant une majorité de jeunes. Ces deux financements qui bénéficient d'une garantie accordée par l'Union européenne s'ajoutent à l'appui financier de 150 M [accordé](#) par la BEI dans le cadre du programme "Abidjan Legacy" annoncé en novembre dernier. Ce dernier vise à la préservation, réhabilitation et agrandissement des zones forestières en Côte d'Ivoire.

## Guinée

### Adoption du budget 2025

Le 31 décembre 2024, le Conseil National de la Transition (CNT) [a adopté](#) la Loi de Finances Initiale (LFI) pour l'année 2025. Les recettes totales (dons compris) de la [LFI 2025](#) sont projetées à 35 176,1 Mds GNF (3,9 Mds EUR), en hausse de 14,4 % par rapport à la Loi de finances rectificative 2024 (LFR 2024). Les recettes fiscales sont attendues à 31 487,2 Mds GNF (3,5 Mds EUR), soit une progression de 15 % par rapport à la LFR 2024. Par contre, la LFI 2025 prévoit une baisse (-2,2 % par rapport à la LFR 2024) des dons qui s'établiraient à 1 435,9 Mds GNF (159,6 M EUR). Concernant les dépenses totales, elles sont projetées à 43 469,1 Mds GNF (4,8 Mds EUR) dans la LFI 2025, en hausse de 12,5 % par rapport à la LFR 2024. Les principaux postes de dépenses concernent notamment les investissements (34,6 % des dépenses totales) et les dépenses de personnel (24,6 %). Ces dernières représentent également 34 % des

recettes fiscales. Enfin, la LFI 2025 prévoit un déficit budgétaire global à 8 292,9 Mds GNF (921,8 M EUR), en hausse de 4,9 % par rapport à la LFR 2024, et représentant 3,1 % du PIB.

## Guinée-Bissau

### 20 M USD de la Banque mondiale pour renforcer les services de santé, d'éducation et sociaux

Le 15 janvier 2025, la Banque mondiale a [approuvé](#) une subvention de 20 M USD pour le Projet de capital humain de la Guinée-Bissau qui vise à améliorer l'accès à des services sociaux de qualité. Le projet permettra entre autres : (i) de fournir des transferts monétaires aux familles pauvres et vulnérables ; (ii) créer et étendre le Registre social national ; (iii) de renforcer les capacités des travailleurs sociaux, des enseignants et des professionnels de la santé ; (iv) mettre en œuvre une stratégie nationale de santé communautaire et de (v) distribuer des matériels pédagogiques à toutes les écoles du pays et étendre l'utilisation de la technologie dans le secteur de l'éducation. Le projet sera mis en œuvre jusqu'en 2030 et devrait bénéficier directement à 111 000 élèves du primaire, à plus de 200 000 femmes enceintes et adolescentes, à plus de 1 M d'enfants de moins de 5 ans et à 3 500 ménages vulnérables.

## Libéria

### Lancement officiel du programme ARREST pour le développement inclusif

Le 15 janvier 2025, le Président du Libéria a [procédé](#) au lancement officiel du programme ARREST (Agriculture, Routes, Etat de Droit, Education, Assainissement et santé, Tourisme) pour le développement inclusif 2025-2029 et les 15 Programmes de développement des comtés. Le programme ARREST est le 4<sup>ème</sup> plan national de développement post-conflit du Libéria. Ses principaux axes sont : (i) la modernisation des



infrastructures ; (ii) la promotion de la bonne gouvernance ; (iii) la relance de l'économie et (iv) l'autonomisation des populations. Il vise entre autres une augmentation de 37 % du PIB en 5 ans. Le [coût total](#) du Programme ARREST est estimé à 8,4 Mds USD, dont 30 % du financement devrait provenir du gouvernement libérien et les 70 % restants des partenaires de développement, du secteur privé et d'autres parties prenantes.

### Le MCC rend le pays éligible à un nouveau partenariat

A l'occasion de son conseil d'administration du 18 décembre 2024, le *Millennium Challenge Corporation* (MCC) au terme de sa revue annuelle des réformes économique et de gouvernance, a déclaré [éligible](#) le Libéria à un nouveau partenariat. Pour rappel, le MCC est une agence d'aide au développement des Etats-Unis créée en 2004 qui axe son intervention sur le développement de la croissance comme réponse à la pauvreté.

## Mali

### La mine de Yanfolila passe sous le régime du nouveau code minier

Le 15 janvier 2025, la société minière *Hummingbird Resources* [a annoncé](#) que sa filiale, la Société des Mines de Komana (SMK), a conclu un accord avec le gouvernement malien qui clarifie l'application du code minier de 2023 à sa mine d'or de Yanfolila. Les principaux termes de l'accord comprennent (i) la migration de Yanfolila sous le régime du Code minier de 2023, (ii) le paiement de 10 Mds FCFA (15,2 M EUR) à l'Etat, en deux versements égaux, le premier étant dû dans les 5 jours ouvrables suivant la signature et le second avant le 30 juin 2025 ; (iii) l'abandon par la société de créances historiques de crédit de TVA d'un montant de 10 Mds FCFA, réglant tous les litiges relatifs aux questions fiscales et douanières courant jusqu'à la date du 31 décembre 2023. En parallèle, l'Etat

(i) accorde une réduction de 2 % sur le taux de la taxe spéciale sur certains produits ; (ii) exerce son option d'augmenter sa participation dans SMK à 20 %, contre 10 % initialement ; (iii) s'engage à renouveler les principaux permis d'exploration, tout en approuvant une extension du périmètre du permis minier de Komana. Pour rappel, la mine de Yanfolila a produit 824 kg d'or au 1<sup>er</sup> semestre 2024, en baisse de 43,2 % en glissement annuel.

## Mauritanie

### Accord de vente entre la Société Générale et le consortium Orote / Enko Capital

Après le rejet par le régulateur mauritanien de l'accord de cession au groupe burkinabè Coris Bank en 2023, la Société Générale a procédé à un nouvel [accord de cession](#) de sa filiale en Mauritanie à un consortium de deux sociétés d'investissement, Oronte et Enko Capital. La Société Générale était en 2024 le premier établissement bancaire de Mauritanie, avec un peu moins de 15% de parts de marché. En effet, en 2007, la Société Générale avait racheté à 51% la Banque Internationale d'Investissement (BII), alors premier établissement bancaire étranger en Mauritanie, et fondé deux ans plus tôt par Bastien Ballouhey, fondateur (2004) et président d'Oronte. S'agissant d'Enko Capital, la société anglaise a été co-fondée par Alain et Cyrille Nkontchou. Ces derniers annoncent dans leur communiqué leur stratégie qui passerait notamment par la diversification des produits bancaires et le soutien d'acteurs stratégiques (pêche, gaz, mines, etc.).

## Niger

### L'inflation se situe à 4,7 % en g.a en décembre 2024

Selon l'Institut national de la statistique (INS), le taux d'inflation [s'est établi](#) à 4,7 % en glissement



annuel (g.a) en décembre 2024, après 3,8 % le mois précédent. Ce niveau d'inflation est principalement porté par la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+6 % en g.a), des meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer (+9,4 % en g.a) et des restaurants et hôtels (+ 43,1 % en g.a). A noter toutefois la baisse des prix de la catégorie "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustible" (-14,9 % en g.a) et des transports (-2,6 % en g.a). Pour l'ensemble de l'année 2024, le taux d'inflation moyen s'est établi à 9,1 %.

## Sénégal

### Premier investissement de la BAfD entièrement dédié à l'efficacité énergétique

La Banque africaine de Développement (BAfD) [a approuvé](#) un prêt de 5,6 Mds FCFA (8,5 MEUR) au profit du Sénégal en appui à son Programme de promotion des lampes d'éclairage efficace (PPLEED). D'après le communiqué, en date du 13 janvier 2025, ce projet constitue le premier investissement de la BAfD entièrement dédié à l'efficacité énergétique du côté de la demande. Le projet vise à faire progresser l'efficacité énergétique du pays, grâce au remplacement des ampoules à incandescence obsolètes et inefficaces par des éclairages LED modernes. Le PPLEED devrait profiter à près de 700 000 ménages et 80 000 petites entreprises dans les régions de Dakar, Thiès et Diourbel. Selon l'Agence pour l'économie et la maîtrise de l'énergie (AEME) du Sénégal, ce projet permettra une économie annuelle d'électricité de plus de 189 GWh.

### Nouveau gel des importations d'oignons

Les autorités ont décidé de [suspendre les importations d'oignons](#) à compter du 25 janvier 2025. Cette mesure, qui s'inscrit dans le cadre de la régulation des marchés agricoles et du

développement de la production locale, vise à faciliter la commercialisation de la production locale dont les récoltes sont attendues au mois de février. Dans le même sens, les autorités sénégalaises ont interdit l'exportation d'arachides pour favoriser la consommation locale, mesure entrée en vigueur le 15 novembre 2024. Pour rappel, une mesure de levée du gel des importations d'oignons a été adoptée le 23 septembre 2024 avec une date limite d'importations fixée au 31 décembre 2024.

### Le gouvernement lance la première édition de la Conférence des administrateurs et managers publics

Le 20 janvier 2025, le Président de la République [a présidé la première édition](#) de la Conférence des administrateurs et managers publics (CAMP) à Dakar. L'évènement, qui a réuni les principaux acteurs des secteurs public et parapublic, vise à améliorer la coordination et la portée des politiques publiques. Cette première édition avait pour ambition de mener une réflexion collective sur la rénovation de la gouvernance publique dans l'objectif d'une transformation systémique et s'est ainsi inscrite dans le cadre de la Vision Sénégal 2050. Plusieurs mesures ont été annoncées à l'issue de l'évènement en vue de renforcer la gouvernance, et notamment celle d'[entreprises publiques](#) parmi lesquelles la Senelec, Petrosen, la Poste, Air Sénégal, la SAR, le Port autonome de Dakar, entre autres.

## Sierra Leone

### Le pays comme bénéficiaire prioritaire d'une plateforme d'énergie renouvelable à vocation continentale

En janvier 2025, une première transaction a matérialisé [l'association](#) de *PowerGen Renewable Energy (PowerGen)* avec de nombreux partenaires, dont le *Private Infrastructure Development Group (PIDG)*, le



*Danish Investment Fund for Developing Countries* (IFU), l'Union européenne (UE) et la Banque africaine de développement (BAfD), en vue d'étendre l'accès à l'énergie renouvelable via une plateforme visant le déploiement de 120 mégawatts (MW) d'énergie renouvelable, notamment grâce à des solutions de stockage d'énergie par batterie. Le projet, devant initialement être déployé au Nigéria, en Sierra Leone et en République démocratique du Congo (RDC) a finalement, à terme, l'ambition de concerner d'autres pays du continent. A noter que *PowerGen* bénéficie du programme [Power Africa](#), notamment sous la forme d'une assistance technique.

l'organisation de la concurrence et la régulation du marché du 28 décembre 1999. Cette modification du cadre législatif s'inscrit en effet dans le contexte découlant notamment du protocole de création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ratifié par le Togo et vise à intégrer ses impératifs en termes d'ouverture des marchés et de contrôle des pratiques des entreprises.

## Togo

### Révision à la baisse des prix plafond d'accès à la fibre pour les opérateurs

Le 16 janvier, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) a [adopté une décision](#) fixant les prix plafonds des prestations entre exploitants de réseaux. Cette décision intervient suite à l'audit des coûts des services des opérateurs Moov Africa Togo et Togocom. Par cette décision, l'ARCEP a fixé un nouveau prix plafond de gros pour l'accès à la fibre, en baisse de 60 %. L'objectif affiché est de favoriser le déploiement de la connexion haut-débit fixe et mobile dans le pays en assurant aux opérateurs et fournisseurs d'accès internet (FAI) un accès moins coûteux aux infrastructures de fibre optique et, *in fine*, d'avoir un effet à la baisse sur le prix au consommateur final.

### Nouvelle loi pour l'organisation de la concurrence et la protection des consommateurs

Lors du [Conseil des ministres](#) du 22 janvier, le projet de loi portant sur l'organisation de la concurrence et la protection des consommateurs au Togo a été présenté. Il modifierait le cadre posé par la loi portant sur



## Publications

Retrouvez ci-dessous les liens des dernières publications régionales des indicateurs de développement, et chiffres clés.

Indicateurs de développement	Chiffres clés
<a href="#">Bénin</a>	<a href="#">Bénin</a>
<a href="#">Burkina Faso</a>	<a href="#">Burkina Faso</a>
<a href="#">Cap-Vert</a>	<a href="#">Cap-Vert</a>
<a href="#">Côte d'Ivoire</a>	<a href="#">Côte d'Ivoire</a>
<a href="#">Gambie</a>	<a href="#">Gambie</a>
<a href="#">Guinée</a>	<a href="#">Guinée</a>
<a href="#">Guinée-Bissau</a>	<a href="#">Guinée-Bissau</a>
<a href="#">Libéria</a>	<a href="#">Libéria</a>
<a href="#">Mali</a>	<a href="#">Mali</a>
<a href="#">Mauritanie</a>	<a href="#">Mauritanie</a>
<a href="#">Niger</a>	<a href="#">Niger</a>
<a href="#">Sénégal</a>	<a href="#">Sénégal</a>
<a href="#">Sierra Leone</a>	<a href="#">Sierra Leone</a>
<a href="#">Togo</a>	<a href="#">Togo</a>

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : [abidjan@dgtresor.gouv.fr](mailto:abidjan@dgtresor.gouv.fr) & suivez notre page [LinkedIn](#)